

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JUIN 2015

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre nouveau curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.06 au 30.06.2015) :

- Vendredi 05.06.2015 : 18 H 00 *Messe*
- Samedi 06.06.2015 : 18 H 00 *Messe*
Intention : Michel PFLIEGER et sa famille
- Vendredi 19.06.2015 : 18 H 00 *Messe*
- Dimanche 28.06.2015 : 09 H 15 *Messe*

☐ Durant le mois de juin 2015 sont invités à servir à l'Autel :

| | |
|------------------------------|---|
| Le 06.06 à 18 H 00 | Océane et Joseph BURGY Enzo TEMPORINI Claire UNTERSEH Camille WELTER |
| Le 28.06 à 09 H 15 | Philaé et Samuel PARISOT Laurine et Bryan BIRY Sophie MUNCK et Lucie ZIMMERMANN |

2. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mercredi 03 juin 2015**.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

3. Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **vendredi 19 juin 2015, de 10 h 30 à 12 h 00 devant la « Mairie-Ecole »**.

4. Communiqué du Football Club

Le F.C. HIRTZBACH organise son traditionnel marché aux puces, le **dimanche 21 juin 2015** dans la rue Principale (côté impair) qui sera exceptionnellement fermée à la circulation entre le N°9 et le N°73, de 7 heures à 18 heures inclus (nous nous excusons auprès des riverains et les remercions de leur compréhension).

Buvette – sandwiches - restauration sur place.

Repas servis sur place à partir de midi, sur réservation.

Les inscriptions des exposants sont reçues au 03.89.25.27.94, 03.89.40.90.36 ou au 03.89.40.00.90 (10 € les 5 mètres, 2 € le mètre supplémentaire).

5. Communiqué de l'Association pour la Restauration de l'Orgue

L'Association pour la Restauration de l'Orgue (ARO) tiendra une nouvelle fois un stand lors du marché aux puces du 21 juin 2015.

Etant donné le succès rencontré les années passées, l'ARO fait appel, cette année encore, à tous les habitants de HIRTZBACH possédant divers objets dont ils n'ont plus l'utilité, oubliés dans les caves et greniers et qu'ils consentiraient à lui céder.

Tous ces objets pourront être déposés à la mairie, ou si encombrants, contacter le Président Alain JACQUIAU au 06.22.91.63.86.

L'ARO certifie que le produit de la vente ira intégralement au profit du projet de restauration de l'orgue de HIRTZBACH, projet qui est en bonne voie.

D'avance, un grand merci aux généreux donateurs.

6. Communiqué de l'APPMA de HIRTZBACH

L'APPMA de HIRTZBACH organise sa deuxième journée « Fête de la Pêche » **le samedi 20 juin 2015 de 9 h 00 à 17 h 00** à l'étang du Neuweiher.

Vous êtes passionné de pêche et vous souhaitez découvrir un nouvel étang. Vous êtes débutant et vous n'osez pas vous lancer. Quel que soit votre niveau, venez prendre du plaisir au bord de l'eau !

La pêche sera gratuite pour tous et les prises devront être remises délicatement à l'eau. Plusieurs de nos membres seront présents pour vous guider et vous accompagner selon vos besoins. Une bouteille de champagne sera offerte au pêcheur ayant attrapé le plus gros poisson de la journée. Pêche à une canne avec hameçon simple de 9 h 00 à 18 h 00, buvette et petite restauration sur place.

Venez nombreux !

7. Avis aux personnes âgées

L'Association ALLIMANN-ZWILLER organise une après-midi récréative, le **mardi 16 juin 2015 à partir de 14 h**, à l'attention des aînés du village.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Mme Marie-Rose HARTMANN (Tél. : 03.89.40.03.86).

8. Marche des écoles

L'Association du Carnaval des Enfants et l'équipe pédagogique organisent une Marche des Ecoles, le **dimanche 14 juin 2015**.

Deux parcours ludiques de 6 et 10 kms environ seront proposés au départ de l'Espace Loisirs, de 9 H 30 à 11 H 30.

A l'issue de la marche, les participants pourront se restaurer et se désaltérer à l'espace loisirs (repas, grillades, buvette, pour des prix variant de 3 à 8 €).

La journée sera agrémentée de jeux pour petits et grands.

L'argent récolté permettra de soutenir les prochains projets de l'école.

L'équipe organisatrice espère compter sur la présence nombreuse des enfants, de leurs parents, grands parents et sympathisants, et les en remercie d'avance.

9. Avis aux bouilleurs de cru



Les “grandes vacances” s’annonçant à partir du samedi 04 juillet 2015, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu’au samedi 29 août 2015 inclus.

Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d’organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

10. Distribution du courrier postal

Stéphanie, notre sympathique et consciencieuse factrice va prochainement être dotée d’un véhicule Renault Kangoo électrique, pour assurer la distribution du courrier (en lieu et place de son scooter).

Aussi prie-t-elle les habitants de bien vouloir lui faciliter au maximum l’accès aux boîtes aux lettres, en évitant de les encombrer de bacs à ordures et autres obstacles, et d’y stationner des véhicules.

La Poste fait un effort pour préserver l’environnement, alors aidons notre factrice à accomplir sa tâche en toute sécurité et avec un minimum de contraintes.

Merci pour elle !

11. Contrôle du réseau ERDF par hélicoptère

Entre les mois de mai et septembre 2015, ERDF va procéder à une visite des lignes électriques HTA 20 000 volts par hélicoptère, afin de contrôler l’intégrité du réseau électrique et de vérifier le bon fonctionnement des divers éléments qui le composent.

Cette prestation sera assurée par HELIOS CORPORATE qui sera amené à survoler notre commune et prie la population de l’excuser des nuisances sonores occasionnées le temps de ces missions de surveillance, qui ne dureront toutefois qu’un court moment.

12. Déjections canines

Voilà près de 10 ans que la Commune a installé des bornes de propreté canines à travers le village, afin d’inciter les propriétaires de chiens à faire acte de civisme en nous aidant à maintenir le village aussi propre que possible.

Or certains maîtres oubliant encore et toujours de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes, ce petit rappel leur est destiné...

Et signalons à cet égard que l'espace Sports et Loisirs n'est pas un « WC canin » et que les chiens doivent y être tenus en laisse.

13. Communiqué de la MJC d'ALTKIRCH

Outre les activités sportives, culturelles et de loisirs, la MJC organise également des animations jeunesse pendant les vacances scolaires, ainsi que des séjours, concerts et festivals.

Pour connaître le programme des animations proposées durant l'été 2015, rendez-vous sur le site www.mjc-altkirch.fr

Contact pour renseignements et inscriptions : 03.89.40.98.91

Courriel : vc@mjc-altkirch.fr

14. Communiqué de EVOGREEN SANTE

EVOGREEN SANTE est une société établie à BENNWIHR GARE, spécialisée dans la collecte de pousses de Taxus Baccata pour la lutte contre le cancer.

Du 1^{er} juin au 31 octobre, elle collecte les déchets de taille d'if Taxus Baccata **gratuitement**.

Ces jeunes pousses (qui doivent être purs, encore frais et ne pas dater de plus de 48 heures après la taille) contiennent une substance précieuse utilisée dans la fabrication de médicaments contre le cancer.

Si vous possédez des if et êtes intéressés par cette collecte, vous pouvez contacter le 03.69.45.08.55 ou vous inscrire sur : www.evogreen-sante.fr

15. Permanences des soins en médecine ambulatoire (RAPPEL)

La permanence des soins en médecine ambulatoire (PDSA) est assurée par les médecins généralistes libéraux, à partir d'un point fixe de garde situé dans les locaux du Centre Hospitalier Saint Morand à ALTKIRCH.

Les horaires de la consultation médicale de garde sont les suivants :

- tous les jours ouvrables de 20 h à 23 h ;

- les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h.

Après 23 h, les patients qui nécessitent des soins non programmés sont pris en charge par le SAMU – Centre 15 et transportés si nécessaire vers le Service des Urgences d'ALTKIRCH.

16. Remerciements

Marguerite et Raymond FELLMANN remercient de tout cœur l'ensemble des personnes qui les ont honorés à l'occasion de leurs Noces de Diamant. Ils remercient tout particulièrement M. le Curé FRECHIN, M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, la famille, les parents et amis.

17. Communiqué du Centre de finances publiques

Les horaires d'ouverture au public sont modifiés comme suit à compter du 07 avril 2015 :

- Centre des Impôts (SIP – SIE ALTKIRCH) :
08 h 30 à 11 h 30 et 13 h 00 à 16 h 00
Fermé les mercredis et vendredis.
- Trésorerie d'ALTKIRCH (près de l'église) :
08 H 30 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 00
Fermé les mardis, jeudis et vendredis après-midi.

18. Services internet relatifs au permis de conduire (rappel)

- Les conducteurs peuvent consulter leur solde de points via le site sécurisé : www.telepoints.info
L'information est gratuite pour tous les titulaires d'un permis de conduire.
- Des stages sont régulièrement organisés dans la région proche pour récupérer les points suite à des infractions répétées.
L'accès direct, en temps réel, aux places de stages est disponible sur le site : www.stage-recuperation-points.com

19. Titres d'identité et de voyage

A quelques semaines des premiers départs en vacances, il n'est pas inopportun de jeter un coup d'œil sur la date de validité de ses carte d'identité ou passeport, afin de prévoir à temps le renouvellement de l'une ou de l'autre.

- ❑ La délivrance des cartes d'identité reste gratuite, sauf si la précédente carte n'est pas présentée en mairie, lors du dépôt de la demande. Dans ce dernier cas, il en coûtera un droit de timbre de 25 € (timbre fiscal).

Pour le renouvellement, produire 2 photos récentes et identiques, un justificatif de domicile (facture, RIB, feuille d'impôts...) et l'ancienne carte. Se présenter personnellement en mairie pour la prise des empreintes digitales.

Pour les enfants mineurs, il y a lieu de produire en plus la copie de la carte d'identité d'un des parents.

Rappelons encore que les cartes d'identité ont désormais une durée de validité de 15 ans (au lieu de 10 ans). Cette prolongation de validité concerne les cartes d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2014.

- ❑ Pour obtenir un passeport biométrique, les usagers doivent se rendre à la Mairie d'ALTKIRCH, après avoir pris rendez-vous au 03.89.08.32.11.

Pour constituer son dossier, l'utilisateur doit présenter sa carte nationale d'identité et produire une copie intégrale de son acte de naissance, 2 photos récentes et identiques, un timbre fiscal et un justificatif de domicile.

Le montant du timbre fiscal varie selon que le demandeur soit majeur ou mineur (se renseigner à la Mairie d'ALTKIRCH).

Dans tous les cas, pensons à vérifier la date de validité du titre de voyage et à accomplir à temps les démarches en vue de son renouvellement (4 à 6 semaines avant le départ).

20. Projets de ravalement de façades - RAPPEL

Conformément à l'article L.422-2 du Code de l'Urbanisme, tout projet de ravalement de façades doit faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en mairie, au minimum deux mois avant les travaux, accompagnée s'il y a lieu de plans de l'existant et des modifications envisagées, ainsi que des photographies de l'ensemble.

Pour guider utilement les pétitionnaires dans leurs choix et veiller à l'harmonie et à l'intégration des coloris dans l'environnement urbain, la mairie leur proposera de prendre rendez-vous avec le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

- ❑ Si le projet se situe dans le périmètre de la zone protégée (rue Principale, rue de la Montagne, co-visibilité avec le Château ou le Parc, classés Monuments Historiques), le CAUE assurera la coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France pour valider les choix des coloris.
- ❑ Si le projet se trouve hors périmètre protégé, le CAUE fera des propositions aux pétitionnaires, à charge pour le Maire de ne pas valider les choix des coloris si les conseils de l'Architecte du CAUE ne sont pas suivis.

Les permanences du CAUE se tiennent dans la Maison du Département, quartier Plessier à ALTKIRCH, le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois, de 14 H 30 à 17 H 00. Les rendez-vous sont à prendre en appelant le 03.89.08.98.38.

Un formulaire sera remis par la mairie aux pétitionnaires pour leur faciliter le contact avec l'architecte du CAUE.

Cette démarche permettra aux porteurs de projets de ravalement de façades de se conformer aux exigences du classement « Quatre Fleurs » et de respecter la qualité architecturale de notre village.

« La façade appartient à celui qui la regarde ». Victor HUGO.

21. Petites annonces

- ❑ Le logement situé au 1^{er} étage du bâtiment « Mairie-Ecole » se libérera au courant de l'été 2015 (3 pièces, cuisine équipée, salle de bain, WC sur environ 80 m²).

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) jusqu'au 30 juin 2015.

- ❑ Particulier habitant Hirtzbach cherche à louer ou acheter un verger ou jardin.

Contact : 06.79.02.34.14.

22. Etat Civil

☐ Naissances :

- Le 1^{er} mai 2015 à MULHOUSE est né Yann qui fait la joie de ses parents, Grégory DIETMANN et Léa STAUB, et de sa sœur Mia, demeurant ensemble 4 rue de la Montagne ;
- le 05 mai 2015 à ALTKIRCH est née Clarence, venue illuminer le foyer de ses parents, Philippe BRUNNER et Alexandra LHEUREUX et de son frère Estevan, demeurant ensemble 46 rue Principale.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

☐ Décès :

Le 17 mai 2015 à WALDIGHOFFEN s'est éteinte Marie HARTMANN née MORSCHHAUSER à l'âge de 94 ans.

23. Les grands anniversaires du mois de juin 2015

66 ans : M. NUSSBAUMER René
68 ans : M. GUR Adrien
M. HINCKEL Sylvain
71 ans : Mme HARTMANN Marie-Rose née WOLF
M. NAVET Gérard
Mme VERSINI Edith née RISSER
72 ans : M. BRAND Pierre
74 ans : M. DIEBOLT Erwin
Mme FURST Agnès née JERMANN
Mme GOLFIER Jeanne née DEMOUCHE
Mme GODEL Marie née LAGAS
78 ans : Mme RUFFENACH Jacqueline née FUTTERER
80 ans : M. MULLER François
82 ans : M. GSCHWIND Joseph
83 ans : M. JERMANN Jean
87 ans : M. FELLMANN Raymond
92 ans : Mme SCHREIBER Yvonne née BINGLER

Les époux Raymond et Marguerite FELLMANN et les époux Georges et Sonia HARTMANN ont fêté leurs Noces de Diamant.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

| | Matin | Après-midi |
|-----------------|-------------------------|-------------------------|
| Lundi | De 11 h 00 à 12 h 00 | De 17 h 00 à 18 h 00 |
| Mardi | De 10 h 00 à 12 h 00 | Fermé |
| Mercredi | De 11 h 00 à 12 h 00 | De 17 h 00 à 18 h 00 |
| Jeudi | De 10 h 00 à 12 h 00 | Fermé |
| Vendredi | Fermé | De 17 h 00 à 18 h 30 |
| Samedi | Fermé | |